

ANNEXE 2

Organiser vos données et informations : Le processus d'analyse du CAP expliqué

Le processus d'analyse du CAP expliqué

Cette annexe, *Organiser vos données et informations : le processus d'analyse du CAP expliqué*, décrit comment appliquer le CAP dans la pratique, principalement en termes d'organisation des données et des informations. Les « données » sont un ensemble de faits, tels que des nombres, des mesures ou des observations. Les « informations » sont des faits ou des détails sur un sujet (Terminologie commune PIM, 2018).

Pour chacun des quatre piliers du CAP, cette annexe aborde cinq questions (figure A2.1).

Figure A2.1 Questions à poser pour chaque pilier du PAF



Pourquoi est-ce important ?



Quelles questions fondamentales poser ?



Que devons-nous explorer ?



Que pouvons-nous en conclure ?



Que peuvent apporter les autres secteurs et disciplines ?

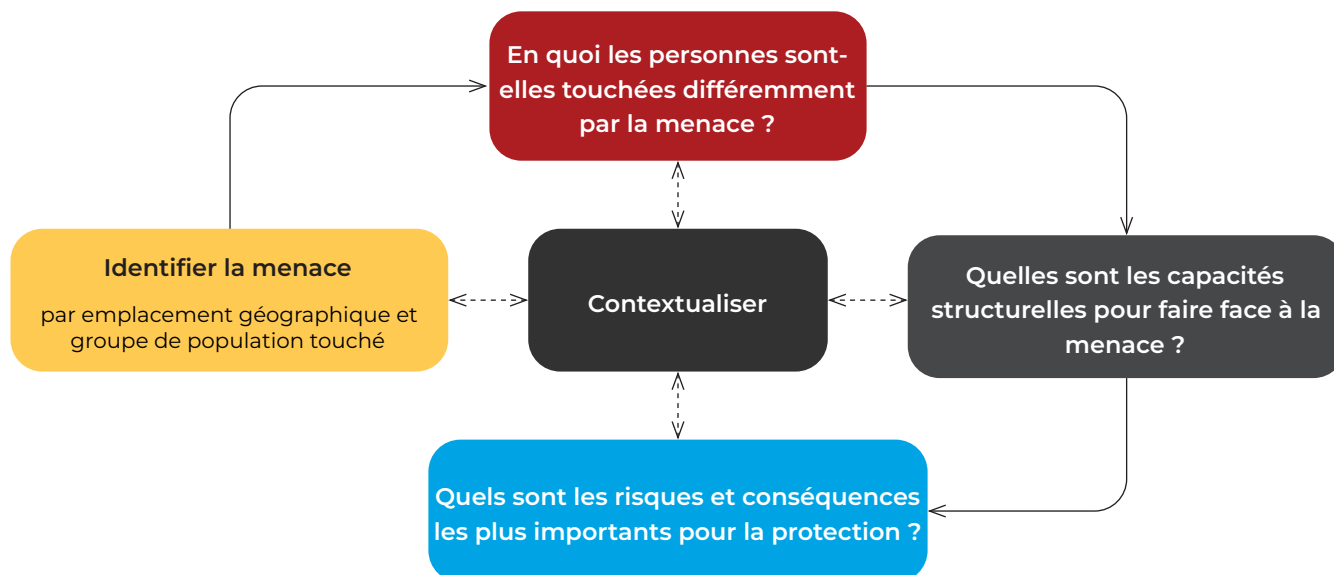
Les quatre piliers sont :

- Contexte
- Menaces actuelles pour la population
- Effets de la menace sur la population
- Capacités existantes pour faire face aux menaces contre la protection.

Le point de départ suggéré est d'identifier une menace contre la protection individuelle et d'élaborer à partir de là. Les données et informations pertinentes doivent inclure des détails sur les emplacements géographiques où la menace est présente, les groupes de population touchés, les conséquences de la menace et les capacités présentes pour faire face à la menace. Le contexte donné peut présenter plusieurs menaces contre la protection, que vous devrez peut-être hiérarchiser pour vous assurer que l'analyse est correctement ciblée.

Les piliers du CAP guident l'organisation des données et des informations. Un glossaire des concepts clés et une description des piliers se trouvent respectivement dans l'introduction et l'annexe 1. La figure A2.2 illustre le processus de structuration des données et des informations. Il souligne que vous devez organiser et interpréter les données et les informations comme un processus continu et cyclique, à commencer par l'identification de la menace.

Figure A2.2 Processus logique pour organiser les données et les informations



Les questions analytiques proposées guident le processus de réflexion et d'adaptation à un contexte, une fois que vous avez organisé les données et informations pertinentes. Les sections « Quelles questions clés poser » de ce guide présentent des questions de réflexion importantes pour chaque pilier ; vous trouverez cependant des questions plus détaillées dans l'onglet Plan d'analyse de l'annexe 1.

Figure A2.3 Exemple de manière d'aborder le CAP

La figure A2.3 fournit un exemple de la manière dont les ressources spécifiques du CAP peuvent être utiles à des moments de réflexion importants.



Pilier : Contexte



Pourquoi est-ce important ?

Pour répondre de manière appropriée aux risques en matière de protection, nous devons identifier et analyser les facteurs et les causes profondes des risques en matière de protection.¹

Les informations doivent être analysées dans trois sous-piliers (figure A2.4). Rappelez-vous que le processus analytique est un cycle. Les données et informations liées aux sous-piliers contextuels doivent être examinées régulièrement pour étayer les conclusions de votre analyse de la protection.

Figure A2.4 Contexte : sous-piliers



Historique des conflits et/ou aléas



Quelles questions fondamentales poser ?

Identifiez et analysez les données ou les tendances historiques qui montrent les menaces contre la protection et les conséquences de ces menaces pour des groupes de population ou des zones géographiques spécifiques. Pour une liste de questions plus détaillées liées à l'historique des conflits et/ou des aléas, voir l'onglet Plan d'analyse à l'annexe 1.

- Que peuvent révéler les données historiques sur les menaces contre la protection récurrentes et/ou les facteurs qui empêchent ou permettent l'accès aux services ?
- Quelles sont les dynamiques de pouvoir et les relations sociales entre les acteurs responsables des menaces contre la protection et la population civile ? Tenez compte des tensions, des processus de négociation existants, des mécanismes de résolution des conflits, des structures de responsabilité, etc.
- Quels aspects des processus de paix et de stabilité (formels et/ou informels) ont un impact sur les groupes de population et les emplacements géographiques ? Ces impacts sont-ils positifs ou négatifs ?

Paysage politique et socioéconomique

Identifiez et analysez la situation et les tendances politiques et socio-économiques qui influencent les risques en matière de protection. Concentrez-vous sur les facteurs qui peuvent conduire, exacerber ou réduire les menaces contre la protection. Tenez également compte des facteurs qui affectent les capacités d'adaptation ou de réduction des risques de l'individu ou de la communauté. Alors que l'information peut être basée sur une zone, l'information au niveau national est toujours importante pour comprendre la dynamique basée sur la zone.

- Existe-t-il des facteurs politiques, sociaux ou économiques spécifiques qui aggravent ou atténuent les menaces pesant sur une population spécifique ?
- Quelles parties prenantes et/ou dynamiques de pouvoir entraînent ou activent des menaces contre la protection spécifiques ?
- Quels mécanismes, systèmes ou canaux de participation, de voix et de responsabilité sont disponibles pour des groupes de population spécifiques ? Par exemple, les processus de budgétisation et de développement local inclusifs et participatifs, la politique électorale, les organisations civiques qui défendent les intérêts de la communauté.

¹ Normes professionnelles du CICR (2018 : 40)

Paysage institutionnel, juridique et normatif

Identifiez et analysez les lois, réglementations et pratiques sociales qui peuvent déclencher ou aggraver des menaces contre la protection spécifiques. Identifiez et analysez également les aspects de ces lois, réglementations et pratiques qui peuvent réduire les menaces contre la protection. Considérez que même si une loi ou un cadre réglementaire protecteur est en place, les mécanismes pour l'appliquer peuvent ne pas fonctionner.

- Quelles lois, réglementations, normes ou pratiques sociales formelles et informelles affectent la population (mécanismes nuisibles, discriminatoires ou protecteurs) ?
- Existe-t-il des lois nationales spécifiques à l'origine des menaces contre la protection ? Manque-t-il des lois qui pourraient prévenir ou réduire les menaces contre la protection ?
- Existe-t-il d'autres normes ou pratiques sociales, religieuses ou culturelles qui entraînent des menaces contre la protection ?



Que pouvons-nous en conclure ?

Bien que l'analyse ne suive pas toujours une approche linéaire, une compréhension contextuelle aide à identifier et à comprendre les menaces clés, les effets des menaces sur la population et les capacités à faire face à la menace (voir figure A2.2). Les données et informations organisées au sein de ce pilier permettent de définir et de clarifier les hypothèses sous-jacentes à un risque en matière de protection. Elles peuvent donc aider à éclairer sur la manière de résoudre le problème. Avant de commencer l'analyse du contexte, identifiez les données et informations existantes qui vous aideront à mieux articuler vos besoins en informations. La majorité de l'analyse du contexte ne nécessite pas la collecte de données primaires, mais plutôt la collecte et l'organisation des informations existantes sur des menaces contre la protection spécifiques. Consultez des experts culturels pertinents, ainsi que des experts en données et thématiques (tels que des historiens, des anthropologues, des experts du contexte, des acteurs de la société civile).² Votre analyse des facteurs contextuels nuisibles, discriminatoires et/ou protecteurs éclairera les conclusions au sein des autres piliers du CAP. Vous examinerez l'ensemble des conclusions de chaque pilier pour éclairer votre compréhension de la situation globale.



Que peuvent apporter les autres secteurs et disciplines ?

Les données et informations qui vous aident à comprendre le contexte dans lequel les risques en matière de protection surviennent peuvent provenir de différents secteurs et disciplines.

Les sources potentielles de données et d'informations comprennent :

- analyses de fragilité nationale (OCDE, groupes de réflexion, etc.)
- tendances (universités, ONG nationales, instituts de recherche sur les politiques, aperçu des besoins humanitaires/plan de réponse humanitaire – HNO/HRP)
- analyse juridique (rapports de suivi sur les services juridiques, les acteurs du DIH/DIDH, etc.)
- opinions nationales et locales (leaders de la société civile, groupes de réflexion ou instituts de recherche, collègues locaux, etc.).

² Pour une description plus détaillée de la conception pour l'analyse, voir l'étape A dans l'onglet « Flux de travail de l'analyse » à l'annexe 1.

Pilier : Menaces actuelles pour la population

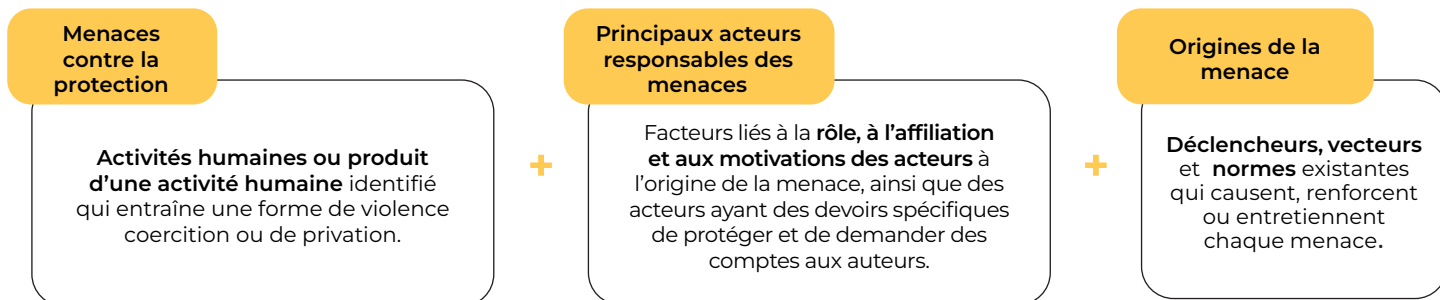


Pourquoi est-ce important ?

Il est important d'analyser le rôle des individus et des institutions clés, y compris les acteurs étatiques et non étatiques, leurs rôles et responsabilités et ce qui motive leurs comportements et attitudes. Cela vous permet de comprendre qui a une influence sur une menace spécifique, y compris les violations des droits et les abus. Notez que *responsabilité* peut impliquer des actions de commission (action délibérée) et d'omission (inaction).

Pour identifier la menace, nous devons comprendre la nature de la menace à proprement parler, qui/quoi est responsable de cette menace et les origines de la menace (figure A2.5).

Figure A2.5 Menaces actuelles sur la population : sous-piliers



Menaces contre la protection



Quelles questions fondamentales poser ?

Identifiez et analysez les activités humaines ou les produits d'activités humaines à l'origine des préjudices à la population. Examinez attentivement les données et les informations pour identifier si un problème particulier constitue la menace contre la protection en soi ou l'effet de la menace contre la protection. Par exemple, une menace peut être le refus arbitraire ou la privation de nationalité d'un groupe minoritaire spécifique, et l'effet peut être le manque d'accès de ce groupe à certains documents d'état civil. Un autre exemple de menace est celui d'un groupe armé non étatique qui enlève des enfants. Par conséquent, les enfants ne vont pas à l'école pour éviter la menace d'enlèvement. Pour des exemples supplémentaires, voir l'onglet Matrice des concepts à l'annexe 1.

- Quelles sont les menaces qui se traduisent actuellement par de la violence, de la coercition ou une privation de délibération ? Dans quels emplacements géographiques ?
- La menace est-elle un comportement ou une action individuelle, une organisation ou une pratique de groupe, une politique non gouvernementale ou gouvernementale ?

Principaux acteurs responsables des menaces

Identifiez et analysez les comportements, les pratiques ou les politiques derrière une menace contre la protection spécifique. Il peut s'agir des comportements du ou des acteurs à l'origine du préjudice direct à la population, du ou des acteurs ayant des responsabilités spécifiques dans la protection et du ou des acteurs ayant une influence positive ou négative sur la menace qui se produit. Des questions spécifiques devraient guider l'identification des *qui ? quoi ? et pourquoi ?*, comme :

- Quels sont les acteurs à l'origine directe de la menace ? Quelles sont leurs motivations et incitations en lien avec leurs actions ? Existe-t-il une relation particulière entre les acteurs qui commettent l'action directe et les personnes touchées ? Cette relation est-elle le produit de tendances au niveau du contexte, telles que des schémas de discrimination ethnique ?
- L'acteur ayant la responsabilité de traiter, d'atténuer ou de prévenir les préjudices fait-il tout ce qu'il peut dans la mesure de ses capacités ? Dans le cas contraire, pourquoi ? Dans l'affirmative, pourquoi les menaces, violations ou abus continuent-ils ?

Origines de la menace

Identifiez et analysez les causes profondes et les déclencheurs spécifiques de la menace contre la protection. Utilisez ces informations pour comprendre la meilleure stratégie pour répondre à la menace contre la protection en abordant les moteurs de la menace ainsi que les conséquences et l'impact immédiats sur la population.

- Quelle est la nature de la menace contre la protection (c'est-à-dire, est-elle délibérée, coordonnée ou opportuniste) ?
- Quels facteurs déterminent les comportements des acteurs causant directement la menace ou des acteurs qui ont une influence sur la menace ?
- Comment la menace, ou les comportements, motivations ou tactiques des acteurs ont-ils évolué au fil du temps ?



Que devons-nous explorer ?

L'onglet « Matrice des concepts » de l'annexe 1 fournit des définitions générales des menaces contre la protection et vise à clarifier les différents concepts de protection et la manière dont ils se rapportent aux aspects de l'équation des risques en matière de protection et aux différents cadres juridiques (droits de l'homme et droit international humanitaire). Chaque menace contre la protection dans l'onglet « Matrice des concepts » est un acte de violence, de coercition ou de privation délibérée, et chacune est liée à un droit correspondant en vertu du droit des droits de l'homme et du droit humanitaire, lorsque cela est possible. Les liens avec les cadres juridiques peuvent vous aider à déterminer quand et comment mettre en œuvre des stratégies spécifiques de réduction des risques axées sur la réponse, l'atténuation et le renforcement de l'environnement (en accord avec le modèle de l'œuf de protection).³ Un processus suggéré pour utiliser ce pilier est le suivant :

1. Analysez les menaces contre la protection une par une. Soyez précis et évitez de généraliser les menaces contre la protection. Utilisez les onglets « Plan d'analyse » et « Matrice des concepts » de l'annexe 1 pour guider l'organisation des données.
2. Si nécessaire, réviser la menace contre la protection définie dans la « Matrice de concepts » en fonction de votre contexte ou ajoutez celles qui pourraient manquer, la liste n'étant pas exclusive.
3. En fonction de votre zone géographique d'intérêt, vous pouvez identifier des menaces qui s'appliquent à un emplacement spécifique ou à une zone géographique plus large. Déterminez si les facteurs qui provoquent, favorisent ou appuient la menace diffèrent selon la localisation de la menace, ou s'il existe d'autres facteurs macro affectant la menace. Par ailleurs, n'oubliez pas de mettre régulièrement à jour votre analyse car il se peut que les vecteurs et la dynamique de la menace évoluent avec le temps.



Que pouvons-nous en conclure ?

Les conclusions analytiques de l'analyse des menaces actuelles pour la population identifieront clairement les violations et les abus dans différents emplacements géographiques et groupes de population. Parvenir à des conclusions initiales sur les schémas de violence, de coercition et/ou de privation délibérée, et le rôle de tous les acteurs impliqués (étatiques et non étatiques), est une étape importante pour comprendre les risques en matière de protection ainsi que les stratégies les plus appropriées pour y faire face.

Les données et informations qui vous aident à comprendre que la menace contre la protection peut provenir de différents secteurs et disciplines.

Les sources potentielles de données et d'informations comprennent :

- rôle et actions des autorités locales (collègues nationaux, OCB/ONG, population touchée)
- analyse politique (protection des données des civils, universités, instituts de recherche politique, etc.)
- informations de gouvernance sur la santé et la responsabilité des institutions (programmes de développement, programmes de renforcement des capacités, etc.)
- données d'analyse des conflits (programmes de consolidation de la paix, suivi des droits de l'homme, etc.).



Que peuvent apporter les autres secteurs et disciplines ?

³ L'œuf de protection est une représentation graphique de trois niveaux d'action en réponse aux abus : mettre fin à leur survenue, travailler aux côtés des victimes et promouvoir des changements durables dans l'environnement pour diminuer la probabilité de récurrence (Normes professionnelles du CICR, 2018 : 8).

Pilier : Analyser les effets de la menace sur la population

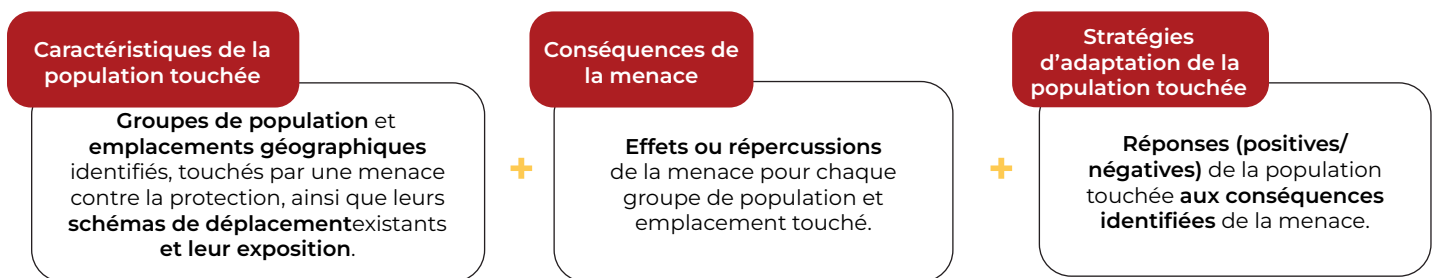


Pourquoi est-ce important ?

Il est important de s'assurer que nous obtenons une compréhension complète et contextuelle de qui est à risque dans un contexte donné, car il existe une multitude de facteurs qui pourraient mettre certaines personnes et certains groupes plus à risque dans certains contextes que d'autres. L'analyse doit tenir compte des différentes manières dont la menace peut toucher des groupes de population particuliers.

Les personnes peuvent être plus exposés à certaines menaces en raison de l'emplacement physique des groupes de population, des activités que différentes populations peuvent mener (y compris le moment et le lieu où elles sont entreprises) et le niveau d'accès aux ressources et/ou aux services. La façon dont les personnes sont affectées par des menaces spécifiques est également façonnée par le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la langue, l'accès aux ressources, l'affiliation sociale, ethnique, religieuse ou politique ou d'autres facteurs spécifiques au contexte.⁴ La figure A2.6 montre les trois sous-piliers :

Figure A2.6 Analyser les effets de la menace sur la population : sous-piliers



Caractéristiques de la population touchée



Quelles questions fondamentales poser ?

L'analyse de la protection doit vous aider à comprendre précisément ce qui rend un groupe de population dans un emplacement géographique spécifique vulnérable à la menace identifiée. Notez que les individus diffèrent dans leur exposition à une menace en fonction des différentes identités qu'ils détiennent ou des identités qui peuvent leur être attribuées, telles que leur groupe social, leur sexe, leur origine ethnique et leur âge. La vulnérabilité ne doit pas être considérée comme fixe ou statique.

- Qui est touché par la menace ? Quelles sont les caractéristiques spécifiques des différents groupes de population touchés par la menace (démographie, localisation, déplacements et exposition) ?
- Comment les individus sont-ils touchés différemment ? Certaines personnes sont-elles plus exposées au danger, moins capables de faire face ou touchées de manière plus urgente par la menace ?

Conséquence de la menace

L'analyse des caractéristiques de la population devrait vous guider pour comprendre pourquoi et comment chaque menace touche cette population. L'effet d'une menace sur différents groupes de population peut revêtir diverses formes, et les questions suivantes peuvent révéler comment les personnes touchées subissent les menaces et comment plusieurs menaces peuvent être liées :

- Quels sont les effets physiques de la menace sur le groupe touché ?
- Quels sont les effets sociaux et psychosociaux de la menace sur le groupe touché ?
- Quels sont les effets juridiques ou matériels de la menace sur le groupe touché ?

⁴ Normes professionnelles du CICR (2018 : 41)

Stratégies d'adaptation des populations touchées

Les informations sur la façon dont les gens font face aux conséquences spécifiques d'une menace devraient guider votre compréhension des capacités existantes pour faire face aux menaces contre la protection. Le savoir éclairera les stratégies de réponse qui s'appuient sur les stratégies existantes des personnes touchées. Examiner :

- Quelles sont les stratégies d'adaptation des groupes de population touchés par les menaces contre la protection, et sont-elles suivies d'effets positifs ou négatifs ?
- Comment les expériences et les perceptions de la menace par les individus ont-elles évolué au fil du temps ?
- Quelles perceptions, idées, attitudes ou croyances guident les stratégies d'adaptation des différents groupes de population touchés par la menace ? Celles-ci changent-elles avec le temps ?



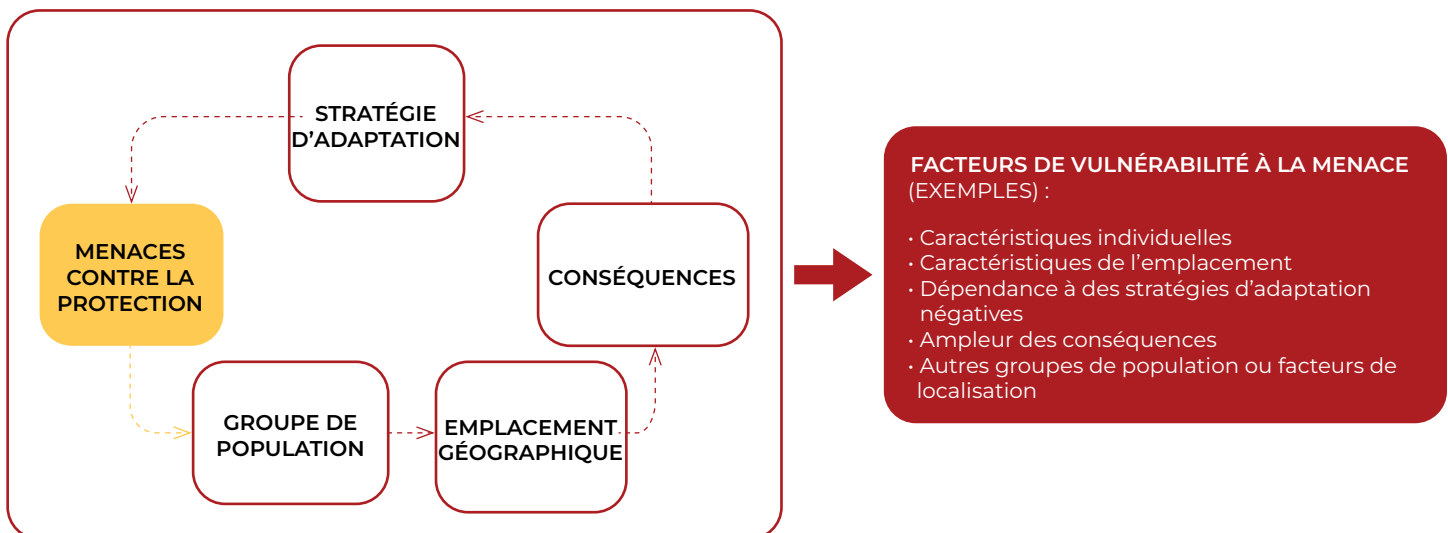
Que devons-nous explorer ?

Les causes de vulnérabilité sont complexes, multiples, imbriquées et dynamiques. Un objectif intersectionnel vous permet d'aller au-delà des hypothèses et des préjugés inconscients sur les groupes vulnérables prédéterminés. L'intersectionnalité est un cadre analytique qui démontre comment les formes d'oppression (comme le racisme, le sexisme, le capacitisme) se chevauchent, définissant des groupes sociaux uniques. Une approche intersectionnelle suppose que les préjugés et les atteintes associés au handicap, à la race et à l'origine ethnique, au sexe ou à d'autres identités ne peuvent pas être suffisamment compris en les étudiant séparément (CPI Lignes directrices sur l'inclusion des personnes handicapées, 2019 : 10).

Les questions analytiques associées à ce pilier doivent donc servir à collecter des informations permettant d'identifier la vulnérabilité liée à la menace contre la protection spécifique identifiée. Évitez les généralisations sur les groupes identitaires susceptibles d'être vulnérables dans leur ensemble.

De nombreuses informations générales sur les caractéristiques de la population touchée et les conséquences de la menace peuvent être disponibles via des données secondaires, mais elles peuvent ne pas être suffisamment adaptées à la menace spécifique identifiée. Les informations sur les conséquences et les informations connexes sur la façon dont un groupe de population fait face doivent toujours être examinées parallèlement aux informations organisées et analysées dans le cadre des piliers « Contexte » et « Menace contre la protection ». Les informations combinées devraient vous aider à déterminer les facteurs spécifiques de vulnérabilité (figure A2.7) liés à la menace identifiée et les effets prioritaires sur la population.

Figure A2.7 **Processus de réflexion pour déterminer les facteurs de vulnérabilité**



Un processus suggéré pour utiliser ce pilier est le suivant :

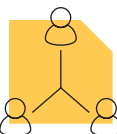
1. Identifiez les groupes de population touchés et les emplacements géographiques ciblés, en s'appuyant sur l'analyse éclairée par les piliers « Contexte » et « Menaces actuelles ».
2. Déterminez les liens entre chaque menace contre la protection identifiée et les informations sur les caractéristiques de la ou des populations affectées, les conséquences de la menace et les stratégies d'adaptation de la ou des populations touchées.
3. Consultez les onglets de la « Matrice des concepts » à l'annexe 1 pour explorer les concepts qui peuvent être utiles pour identifier les facteurs de vulnérabilité et de capacité.



Que pouvons-nous en conclure ?

Les effets de la menace sur le pilier de la population touchée devraient fournir des conclusions analytiques concernant les effets prioritaires actuels sur la dignité, la sécurité et le bien-être de la population résultant de violations et d'abus spécifiques par groupe de population et emplacement géographique. Les conclusions analytiques ici devraient guider votre compréhension des groupes de population et des zones géographiques à privilégier dans toute stratégie de réponse.

Les données et informations qui vous aident à comprendre les effets de la menace sur la population peut provenir de différents secteurs et disciplines.



Que peuvent apporter les autres secteurs et disciplines ?

Les sources de données potentielles pouvant répondre aux besoins en informations comprennent :

- besoins humanitaires (tendances aperçus des besoins humanitaires/plan de réponse humanitaire, MIRA, autres multisectoriels, etc.)
- données socio-économiques (secteur de la sécurité alimentaire, programmes d'analyse de la pauvreté, programmes monétaires)
- conséquences matérielles (habitat, Acteurs du Domaine de Responsabilité foncier et immobilier, Secteur Abris, etc.)
- conséquences sociales et psychosociales (santé mentale et soutien psychosocial, Secteur Santé, acteurs VSBG, Secteur Éducation, etc.).

Pilier : Capacités existantes pour répondre à la menace

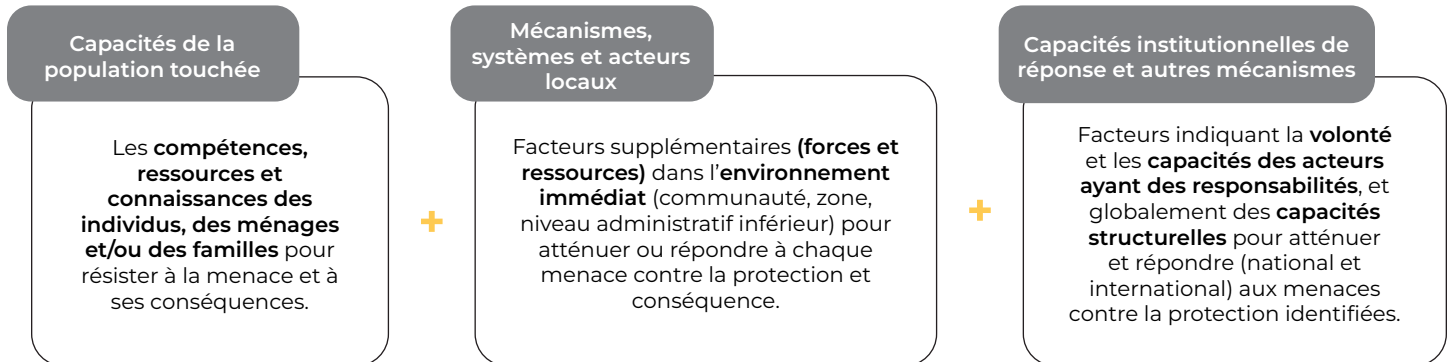


Pourquoi est-ce important ?

Les capacités à faire face aux menaces contre la protection combinent plusieurs niveaux de capacité, de l'individu à l'institutionnel, au niveau local, national ou international. Ces capacités doivent être comprises pour garantir la stratégie de réponse la plus appropriée et la plus efficace.

Vous devez comprendre où se situent les lacunes dans les politiques, actions et pratiques existantes des acteurs et des autorités responsables de la menace contre la protection. Vous devez également comprendre la capacité, l'engagement et la volonté des responsables à remplir leurs obligations et à résoudre les problèmes.⁵ La figure A2.8 montre les trois sous-piliers :

Figure A2.8 Analyser les effets de la menace sur la population : sous-piliers



Quelles questions fondamentales poser ?

Capacités de la population touchée

Les individus touchés par la crise, leurs familles, leurs ménages et leurs réseaux, sont généralement les mieux placés pour répondre et atténuer les effets des menaces en utilisant leurs connaissances, leurs compétences et leurs ressources. Cependant, dans de nombreux cas, les populations touchées sont moins en mesure d'utiliser leurs capacités pour différentes raisons (par exemple, le manque de sensibilisation aux services, les ressources ont été épuisées, les réseaux communautaires ont été coupés). Examiner :

- Quelles connaissances, compétences, ressources et forces les gens utilisent-ils pour faire face à une menace ou pour y résister ou en atténuer l'impact ? Où/pourquoi ces capacités sont-elles épuisées ?
- Quelles capacités atténuent ou répondent le plus efficacement à des menaces spécifiques (et à leurs conséquences) ?
- Quelles capacités existantes ne sont pas utilisées et pourquoi ? Quelles capacités ont été utilisées par le passé mais peuvent être oubliées ou inaccessibles maintenant ?

Mécanismes, systèmes et acteurs locaux

Dans la plupart des cas, les populations affectées auront trouvé des moyens d'engager le leadership local, de mettre en commun leurs capacités, d'élaborer des systèmes ou des approches pour gérer les menaces au niveau du groupe. Il est essentiel de comprendre ce niveau de réponse en plus des efforts de réponse des efforts humanitaires, nationaux et internationaux. Examiner :

- Quelle est la combinaison de forces et de ressources dont la population dispose ou à laquelle elle a potentiellement accès dans sa région ?
- Une structure de leadership a-t-elle émergé qui prend des décisions, alloue des ressources ou prend d'autres mesures de protection ?
- Quelles sont les capacités culturelles, sociales, relationnelles ou liées à des services ou des acteurs spécifiques ? Quelles sont celles qui fonctionnent, sont disponibles et/ou sont utilisées ? Comment ont-elles pu évoluer au fil du temps ?

⁵ Les principaux responsables sont ceux qui ont l'obligation et la responsabilité premières de respecter, protéger et réaliser les droits des personnes sur leur territoire ou sous leur juridiction ou leur contrôle. En vertu du droit international, les autorités à tous les niveaux de gouvernement sont les principaux responsables. En outre, toutes les parties étatiques et non étatiques à des conflits ont des responsabilités supplémentaires en vertu du DIH (Normes professionnelles du CICR, 2018 : 11).

Capacités institutionnelles, de réponse et autres mécanismes

L'évaluation des capacités globales pour faire face aux menaces contre la protection nécessite des informations pour comprendre dans quelle mesure les détenteurs d'obligations formels ou informels sont disposés ou capables de répondre, ainsi que la capacité des autres acteurs qui ont une influence sur le risque.

- Dans quelle mesure l'organisme responsable/en charge est-il capable ou a-t-il la volonté d'intervenir ?
- Quels sont les mécanismes nationaux ou formels existants pour contrer la menace ? Existe-t-il d'autres mécanismes informels pour protéger ou fournir une solution effective ? Quels effets ces mécanismes ont-ils sur la population ?
- Quelles sont les capacités et les mécanismes de réponse humanitaires, de développement et politiques ou juridiques internationaux actuellement disponibles ?
- Comment les capacités, les ressources et les avantages comparatifs d'autres acteurs (y compris les acteurs humanitaires, de développement et de paix) peuvent-ils être utilisés pour renforcer les capacités existantes des personnes affectées et des systèmes locaux et nationaux, et réduire les menaces et les vulnérabilités pour obtenir des résultats de protection ?



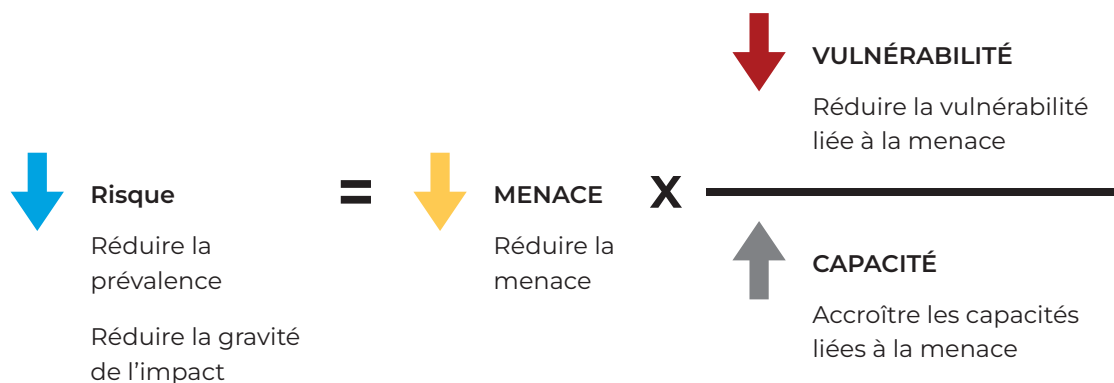
Que devons-nous explorer ?

Une articulation claire des capacités institutionnelles et de réponse des différents acteurs est importante pour garantir que vos stratégies ne négligent pas ou ne répètent pas les capacités existantes.

L'analyse devrait aider à éclairer les théories du changement pour soutenir l'action de protection le long des trois niveaux d'action de l'œuf de protection. Les conseils ci-dessous suggèrent comment organiser les informations sous ce pilier :

1. Reliez toujours les différents aspects de la capacité à la menace contre la protection identifiée et spécifiquement à chaque conséquence de la menace identifiée par groupe de population.
2. Consultez l'onglet « Matrice des concepts » à l'annexe 1 pour explorer les concepts utiles pour l'analyse des vulnérabilités et des capacités existantes liées à la menace contre la protection.
3. Le pilier précédent (« Effets de la menace sur la population touchée ») comprend un processus permettant de comprendre ce qui rend un groupe de population dans un emplacement géographique particulièrement vulnérable à la menace contre la protection identifiée. Cela devrait vous aider à appréhender les capacités existantes au sein de cet emplacement et de ce groupe de population pour atténuer la menace. Il existe une relation inverse entre les capacités et les vulnérabilités liées à une menace donnée. Par exemple, l'absence d'accès à l'information dans la langue maternelle d'un groupe peut augmenter la vulnérabilité de ce groupe à une menace particulière tout en réduisant en même temps sa capacité à faire face à la menace. De même, si les informations sur la menace sont disponibles via plusieurs canaux dans la langue de leur choix, la capacité du groupe à faire face à la menace devrait s'en trouver accrue et sa vulnérabilité à celle-ci diminuée. Cette relation entre vulnérabilité et capacité est illustrée dans l'équation du risque (figure A2.9) et à l'annexe 1.

Figure A2.9 Équation du risque en matière de protection (adapté d'InterAction)





Que pouvons-nous en conclure ?

Ce pilier doit fournir des conclusions analytiques pour identifier clairement la combinaison actuelle des capacités des personnes, des mécanismes locaux et des capacités structurelles et de réponse pour lutter contre les violations et les abus.

L'analyse de la protection doit guider votre compréhension de la combinaison la plus efficace d'efforts pour faire face aux conséquences actuelles des violations et des abus sur les différents groupes de population et emplacements géographiques. Cela comprend l'identification des lacunes existantes dans la capacité et la réponse.

Les données et informations qui vous aident à comprendre que les capacités existantes peuvent provenir de différents secteurs et disciplines.

Les sources potentielles de données et d'informations comprennent :

- programmes humanitaires en cours (aperçu des besoins humanitaires/plan de réponse humanitaire/suivi des programmes humanitaires, statut/rapports de référence, etc.)
- « capacités non enregistrées » locales (collègues locaux, OCB/ONG, réseaux de la diaspora, etc.)
- DIH/DIDH (CH/CR, acteurs DIH/DIDH, ONG, etc.)
- institutions locales et analyse budgétaire (programmes de développement, programme de renforcement des capacités, données interclusters, etc.).



Que peuvent apporter les autres secteurs et disciplines ?

Conseils pour une analyse continue de la protection

Le processus organisationnel décrit dans les quatre piliers (et dans le flux de travail d'analyse du CAP) correspond à un cycle d'un processus d'analyse de la protection. Chaque fois que vous terminez le processus, passez-le en revue (de manière informelle ou formelle) avec les principales parties prenantes. Donnez-leur l'occasion de fournir des commentaires sur la façon de rendre l'analyse plus efficace et efficiente à l'avenir.

Intégrez l'examen par les pairs/intervenants tout au long du processus. Cela garantit l'adhésion à l'analyse, afin que chacun agisse en conséquence, tout en améliorant la qualité de l'analyse et en mettant particulièrement l'accent sur l'engagement des groupes de parties prenantes pertinents à ces étapes :

- Lors de la définition des exigences, pour s'assurer que les exigences d'analyse sont pertinentes par rapport aux besoins pratiques.
- Au moins deux fois pendant la phase d'analyse. Échangez au plus tôt avec les parties prenantes pour éclairer votre réflexion pendant que vous explorez, décrivez, expliquez, interprétez et anticipez. Échangez à nouveau avec elles une fois que votre projet d'analyse est prêt, mais avant de le transmettre, pour permettre un examen final et une vérification du sens. Si vous vous concentrez uniquement sur l'examen des documents terminés, il sera souvent trop tard pour agir de manière significative sur les commentaires des parties prenantes.
- Immédiatement après la phase de communication, recueillez des commentaires qui peuvent informer la prochaine version.

Adaptez le calendrier et le séquençage pour vous assurer que l'analyse est opportune et pertinente pour atteindre vos objectifs. En particulier, tenez compte des moments et des délais de prise de décision importants lors de l'établissement du calendrier de votre analyse et de la diffusion des produits analytiques. C'est-à-dire que si l'objectif est d'alimenter une réunion de coordination mensuelle qui a lieu le dernier mercredi de chaque mois, il serait inutile de produire un rapport le premier lundi tous les trois mois. Organisez le temps consacré à chaque étape du cycle pour :

- Vous assurer que les résultats sont prêts à temps pour être les plus utiles au public.
- Permettre le dialogue avec les principales parties prenantes selon leurs conditions, lorsqu'elles sont le plus en mesure de s'échanger.
- S'assurer que les rapports sources (tels que les rapports de surveillance de la protection et les mises à jour mensuelles d'OCHA) sont disponibles et peuvent être utilisés dans l'analyse.

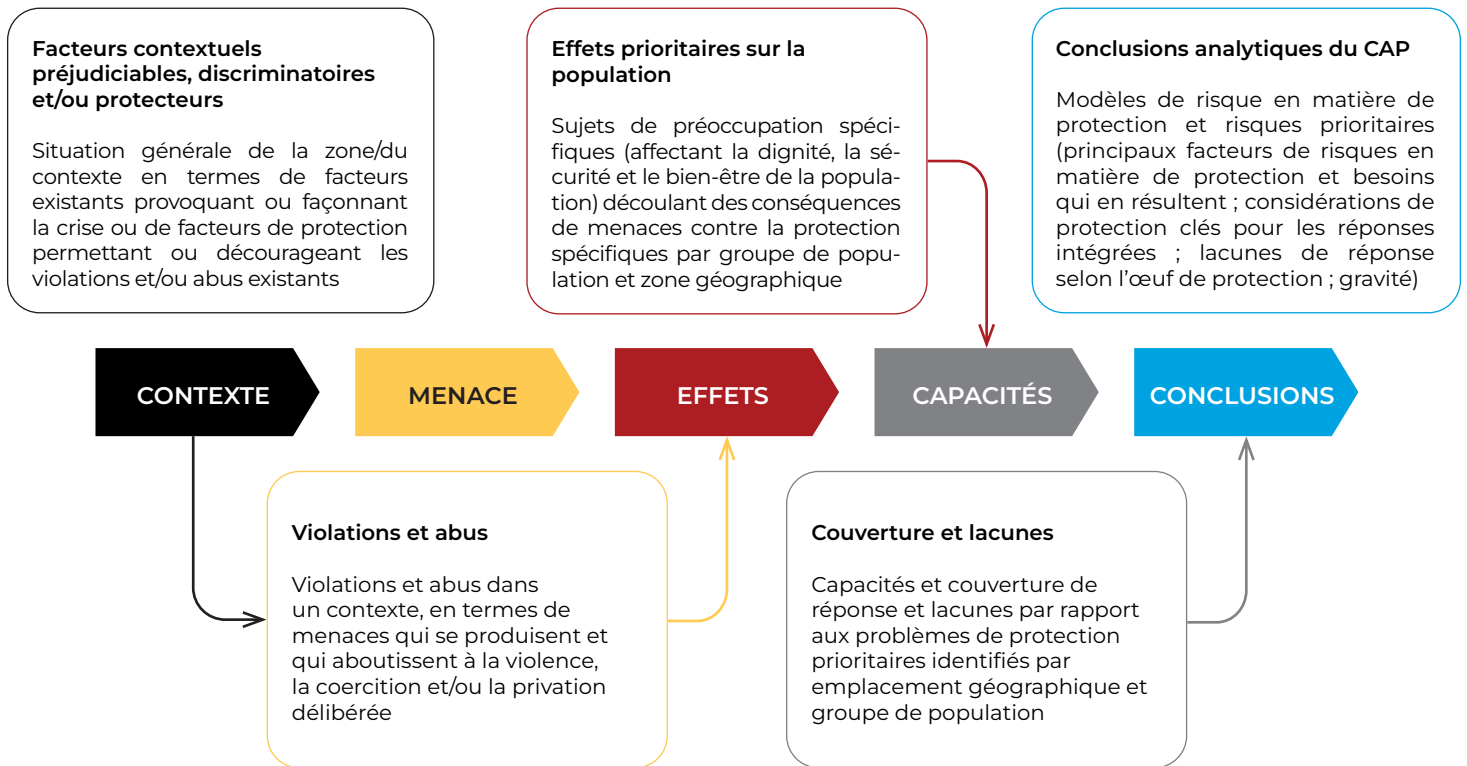
Conclusions analytiques : risques et conséquences les plus significatifs de la protection



Pourquoi est-ce important ?

Utilisez l'analyse de la protection pour déterminer les menaces contre la protection prioritaires et établir des stratégies pour y répondre, ce qui inclut la mobilisation des acteurs clés pour la résolution des problèmes autour du risque prioritaire. Cette étape combine les résultats d'analyse de chaque pilier pour une analyse approfondie des risques en matière de protection. La figure A2.10 illustre comment les résultats analytiques de chaque pilier devraient guider les conclusions analytiques globales.

Figure A2.10 Ordre des conclusions analytiques du PAF



Quelles questions fondamentales poser ?

Les questions *Quoi ? À qui ? Pourquoi ? Quand ? et Comment ?* doivent servir à séquencer les informations et à présenter les résultats de l'analyse de la protection.

Le CAP guide l'identification des risques en matière de protection prioritaires, pour hiérarchiser les besoins et les situations qui en résultent, et anticiper les risques en matière de protection futurs. À ce stade, les questions doivent viser à répondre :

- À quels risques en matière de protection les groupes de population identifiés sont-ils confrontés dans chaque emplacement géographique ? Comment ces risques affectent-ils différemment les groupes touchés ?
- Comment et quels différents facteurs de menaces, de vulnérabilités et de capacités contribuent aux risques en matière de protection qui touchent les groupes de population ?
- Quels sont les engagements et les capacités des acteurs ayant des responsabilités spécifiques pour faire face aux risques en matière de protection identifiés ?
- Quelles sont les mesures (et la couverture, ainsi que le statut) visant à réduire ou éviter d'exacerber ces risques, y compris pour arrêter et prévenir les atteintes ; éviter de renforcer les schémas existants de violence, de coercition ou de privation délibérée ; et restaurer la sécurité et la dignité dans la vie des individus ?⁶

⁶ Politique de protection du CPI (2016 : 3)



Que devons-nous explorer ?

Organisez toutes les informations autour de chaque menace contre la protection identifiée. Le niveau d'analyse choisi (communautaire, territorial, national, etc.) doit orienter le choix des outils, méthodes et instruments d'analyse. D'une manière générale, selon la logique de base du CAP, le processus d'analyse doit déterminer si la menace contre la protection :

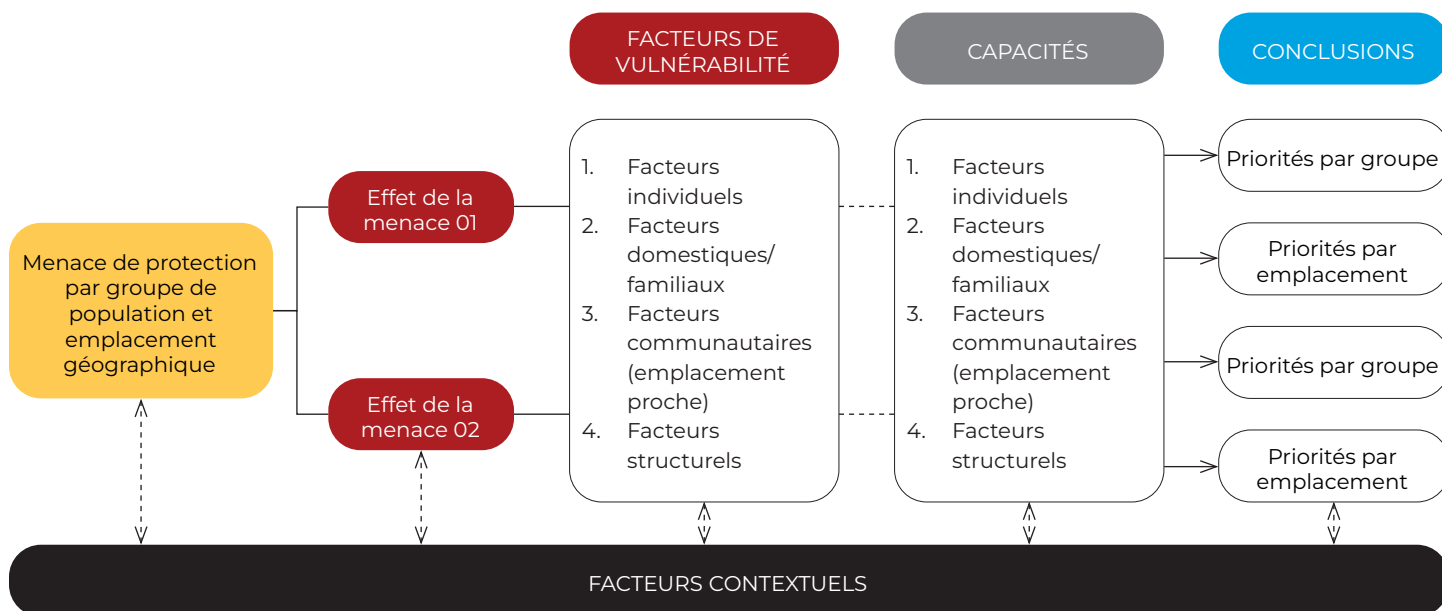
- Affecte plusieurs emplacements
- A les mêmes conséquences pour des groupes de population spécifiques dans différents emplacements
- Affecte-t-il des groupes spécifiques différemment (par exemple, la présence de postes de contrôle de la milice affecte-t-elle différemment les hommes de l'emplacement A par rapport à l'emplacement B ? Affecte-t-elle les hommes et les femmes, ou les membres de différents groupes ethniques différemment ?).

Analysez la combinaison des vulnérabilités et des capacités disponibles pour les groupes de population touchés dans chaque emplacement géographique.⁷ Chaque sous-pilier doit contenir les données et informations primaires, même si tous les besoins en informations doivent être analysés.

Le travail conjoint entre diverses parties prenantes dans un but ou un avantage commun peut inclure une analyse et une action conjointes.⁸ Inversement, le processus d'analyse obtiendra de meilleurs résultats s'il est orienté vers une action coordonnée pour atteindre des objectifs communs (basés sur les identités et les avantages comparatifs de plusieurs acteurs). Cela comprend, par exemple, des actions de suivi conjointes, la mise en œuvre de la réponse, des activités d'information coordonnées, l'engagement des clusters et le plaidoyer. L'identification des problèmes interdépendants, y compris ceux qui ont ou non les mêmes causes et/ou découlent de la même dynamique, doit être prise en compte lors de la définition des priorités et de la conception des stratégies appropriées.⁹

La figure A2.11 donne un exemple du processus de séquençage des conclusions analytiques du CAP, en utilisant les informations acquises et analysées au cours des étapes précédentes.

Figure A2.11 Exemple général du processus d'analyse du CAP



⁷ « Le modèle écologique pour identifier les déterminants des vulnérabilités est largement utilisé dans la recherche en sciences sociales et systématiquement adopté par les acteurs de la protection dans les contextes humanitaires et de développement. » Lutte contre la traite dans les situations d'urgence : Guide de gestion de l'information, OIM (2020 : 42).

⁸ Normes professionnelles du CICR (2018 : 47)

⁹ Normes professionnelles du CICR (2018 : 41)